BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1287

53 – MAYENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Ventes et cessions

330 138 702 RCS Laval.
S.T.D.I..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 38220.00 EUR.
Adresse : Zone d'Activités Nord, Rue Gutenberg, 53110 Lassay-les-Châteaux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE S.T.U.D.I.T Société par actions simplifiée au capital de 21 384 euros Siège social : Maison de la Technopole, 6 rue Léonard de Vinci - CS 20119, 53001 LAVAL CEDEX 828 149 328 RCS LAVAL ET S.T.D.I. Société par actions simplifiée au capital de 38 220 euros Siège social : Zone d'Activités Nord - Rue Gutenberg 53110 LASSAY LES CHATEAUX 330 138 702 RCS LAVAL AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LASSAY LES CHATEAUX du 20 décembre 2024, La société S.T.U.D.I.T, société par actions simplifiée au capital de 21 384 euros, dont le siège social est Maison de la Technopole, 6 rue Léonard de Vinci - CS 20119, 53001 LAVAL CEDEX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 828 149 328 RCS LAVAL, et la société S.T.D. I., société par actions simplifiée au capital de 38 220 euros, dont le siège social est Zone d'Activités Nord - Rue Gutenberg 53110 LASSAY LES CHATEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 330 138 702 RCS LAVAL, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société S.T.U.D.I.T par la société S.T.D.I. La société S.T. U.D.I.T. ferait apport à la société S.T.D.I. de la totalité de son actif, soit 167 293 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 105 420 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 60 000 euros. La société S.T.D.I., détenant 9 484 actions de la société S. T. U. D. I. T sur les 21 384 actions composant le capital de cette dernière, renonce à ses droits dans sa propre augmentation de capital, qui ne s'élèverait donc qu'à 3 140 euros. En rémunération de l'apport net, 3 140 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées, attribuées aux associés de la société absorbée autres que la société absorbante. La prime de fusion serait réduite également d'un montant correspondant aux droits non exercés par la société S.T.D.I. et s'élèverait globalement à 30 249 euros. Il résulterait de l'annulation des actions de S.T.U.D.I.T détenues par S.T.D.I. un mali de fusion de 9 179 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à une action de la société S.T.D.I. pour 3.79 actions de la société S.T.U.D.I.T. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société S.T.U. D.I.T depuis le 1er avril 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société S.T.D.

I. La société S.T.U.D.I.T sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LAVAL au nom des deux sociétés le 20 décembre 2024 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

